



Notre réf.: 00743/2023/S/SERCOM-2

25 janvier 2023

Objet: Proposition de modification du *Règlement technique* (OMM-N° 49), volume I, et du *Manuel de l'assistance météorologique aux activités maritimes* (OMM-N° 558), volume I, résultant de la deuxième session de la Commission des services

Suite à donner: Passer en revue les modifications proposées et les diffuser auprès des parties prenantes et des experts nationaux concernés

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que lors de sa deuxième session, qui s'est tenue du 17 au 21 octobre 2022, la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement (SERCOM-2) a recommandé au Conseil exécutif ou au Congrès météorologique mondial, selon le cas, d'adopter certaines propositions de modification du *Règlement technique* (OMM-N° 49), volume I, et du *Manuel de l'assistance météorologique aux activités maritimes* (OMM-N° 558), volume I, conformément aux recommandations suivantes:

- [Recommandation 5.1\(3\)/1 \(SERCOM-2\)](#) – Proposition de modification du *Règlement technique, volume I: Pratiques météorologiques générales normalisées et recommandées* (OMM-N° 49) et de mise à jour du *Compendium of WMO Competency Frameworks* (WMO-No. 1209), relative aux compétences et qualifications du personnel chargé de fournir des services de météorologie aéronautique. À soumettre à la dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial.
- [Recommandation 5.1\(5\)/1 \(SERCOM-2\)](#) – Examen du Programme d'enseignement de base pour les météorologistes (PEB-M) et du Programme d'enseignement de base pour les techniciens en météorologie (PEB-TM) (partie VI et appendice A du volume I du *Règlement technique* (OMM-N° 49)), présentant une proposition de modification du *Règlement technique* (OMM-N° 49), volume I, concernant le Programme d'enseignement de base pour les météorologistes (PEB-M) et le Programme d'enseignement de base pour les techniciens en météorologie (PEB-TM)). Présentée à la soixante-seizième session du Conseil exécutif par le biais du document [EC-76/Doc. 3.1\(3\)](#) et à soumettre à la dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

- [Recommandation 5.1\(7\)/1 \(SERCOM-2\)](#) – Modifications du *Manuel de l'assistance météorologique aux activités maritimes* (OMM-N° 558), volume I, présentant une proposition de modification relative à la modernisation du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) et aux nouvelles structures issues de la réforme de la gouvernance de l'OMM. Présentée à la soixante-seizième session du Conseil exécutif par le biais du document [EC-76/Doc. 3.1\(4\)](#).
- [Recommandation 5.1\(8\)/1 \(SERCOM-2\)](#) – Proposition de modification du *Règlement technique, volume I – Pratiques météorologiques générales normalisées et recommandées* (OMM-N° 49), concernant l'application du Protocole d'alerte commun (PAC) pour la diffusion des messages d'alerte. À soumettre à la dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial.

Conformément à l'alinéa d) du paragraphe 13 des dispositions générales du *Règlement technique*, tout amendement proposé au Règlement technique par des Membres ou des organes constituants devrait être communiqué à tous les Membres, au moins trois mois avant d'être soumis au Congrès. Vous êtes donc cordialement invité à passer en revue les propositions susmentionnées et à les diffuser auprès des parties prenantes et des experts nationaux concernés.

Si vous-même, vos experts ou les parties prenantes souhaitez des éclaircissements ou des informations complémentaires au sujet de ces propositions, n'hésitez pas à vous adresser aux personnes suivantes au sein du Secrétariat de l'OMM:

- Monsieur Greg Brock, Chef de la Division des services à l'aviation, Département des Services (GBrock@wmo.int) pour ce qui concerne la proposition relative aux compétences et qualifications du personnel chargé de fournir des services de météorologie aéronautique;
- Monsieur Yinka Adebayo, Directeur du Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle, Département des services (YAdebayo@wmo.int) pour ce qui concerne la proposition relative au PEB-M et au PEB-TM;
- Madame Sarah Grimes, Cheffe de la Division des services maritimes, Département des services (SGrimes@wmo.int) pour ce qui concerne la proposition relative au SMDSM;
- Monsieur Cyrille Honoré, Directeur du Bureau de la prévention des catastrophes et des services destinés au public, Département des services (CHonore@wmo.int) pour ce qui concerne la proposition relative au PAC.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre précieuse contribution à cette procédure d'examen.

Je vous prie enfin de noter que les propositions susmentionnées seront incluses dans les documents de travail de la soixante-seizième session du Conseil exécutif, qui se tiendra du 27 février au 3 mars 2023 et/ou de la dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial, qui aura lieu du 22 mai au 2 juin 2023.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Elena Manaenkova
pour le Secrétaire général